
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le jeudi 16 avril 2020, à 12 h
Salle Peter-McGill, hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Valérie Plante, Mairesse

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE20 0556

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 16 avril 2020, en y retirant les articles 20.003 et 40.003 et en y ajoutant l'article 20.005.

Adopté à l'unanimité.

CE20 0557

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver un contrat de prêt de quarante millions de dollars (40 M\$) entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la Ville de Montréal établissant le Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises affectées par la pandémie de la COVID-19;
- 2- d'approuver un projet de contrat de prêt établissant les modalités et conditions de versement de ce prêt;
- 3- d'approuver la création d'un compte de bilan permettant la réception de la somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1208468003

CE20 0558

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver l'addenda 1 à la convention initiale intervenue entre la Ville et l'organisme Printemps numérique (CG20 0058);
- 2- d'approuver l'addenda 1 à la convention initiale intervenue entre la Ville et l'organisme Esplanade (CG19 0070);
- 3- d'imputer la dépense totale de 1 055 000 \$ conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1200191002

CE20 0559

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ au Conseil québécois du commerce de détail afin de mettre en oeuvre une aide destinée aux commerçants montréalais et visant l'adoption de plateformes numériques dans le contexte de la COVID-19;

- 2- d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1203931001

CE20 0560

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Environnement Routier NRJ inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la collecte et le transport des matières recyclables de l'arrondissement de Rosemont–La Petite Patrie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 610 869,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18098;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1206717001

CE20 0561

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement budgétaire de 3 000 000 \$ en provenance du budget alloué au Programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs vers le budget alloué au PR@M-Commerce pour l'exercice financier 2020;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire de 2 500 000 \$ en provenance de la programmation de l'entente de 150 M\$ entre le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et la Ville de Montréal vers le budget alloué au PR@M-Artère en chantier pour l'exercice financier 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1201179002

CE20 0562

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de renouveler, sur autorisation de la Ministre de la sécurité civile, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de **5 jours**, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19;
- 2- de désigner M. Richard Liebmann, coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - 1° contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières;
 - 2° accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville;
 - 3° ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement, ainsi qu'à leur sécurité;
 - 4° requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés;
 - 5° réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu du de la *Loi sur la sécurité civile*;
 - 6° autoriser et faire toutes les dépenses utiles, ainsi que conclure tous les contrats qu'il juge nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1202021005

CE20 0563

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des rues commerçantes (Programme Réussir@Montréal – Commerce) (RCG 15-082) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1201179004

CE20 0564

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal – Artère en chantier) (RCG 15-083) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1201179005

CE20 0565

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et ses abords (Programme Réussir@Montréal – Sainte-Catherine) (RCG 17-023) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1201179006

CE20 0566

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la ville portant délégation aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs aux sociétés de développement commercial (03-108) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant divers Règlements portant sur l'approbation de budgets de fonctionnement de sociétés de développement commercial pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 et imposant des cotisations pour cette période », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1207796006

Levée de la séance à 12 h 10

70.001

Les résolutions CE20 0556 à CE20 0566 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville